

Démarrage des procédures préalables aux travaux de la phase 2

Afin d'anticiper la réalisation des travaux de la phase 2, consistant à mettre à 2x2 voies la section de la RN57 entre l'échangeur de la RD1 et le giratoire de Devecey (déviation du hameau de Cayenne), l'État a engagé au second semestre 2017 les procédures préalables nécessaires :

- piquetage des emprises de chantier,
- travaux de déboisement,
- réalisation d'un diagnostic archéologique qui sera complété par des travaux de fouilles à mener courant 2018, sur prescription de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Qu'est-ce que le diagnostic archéologique ?

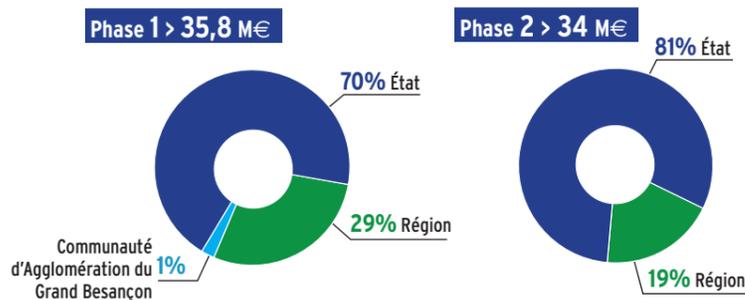
En amont de grands travaux d'aménagement ou lorsqu'un permis de construire est déposé, le préfet de région et son service archéologique peuvent ordonner un diagnostic archéologique afin de vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines susceptibles d'être détruites. Des sondages sont alors effectués sur 5 à 10 % de la surface de terrain concernée par le projet. À l'issue de cette intervention, les archéologues remettent un rapport de diagnostic aux services de l'État (DRAC). Sur la base de ces conclusions, soit l'aménageur est autorisé à entreprendre immédiatement ses travaux, soit une fouille préalable est prescrite.

Le projet en bref

LES CHIFFRES CLÉS (phases 1 et 2)

- 6 Km de nouvelles voiries créés
- 2 échangeurs entièrement reconfigurés (ZAC Espace Valentin et Devecey)
- 4 communes limitrophes concernées
- 30 000 véhicules/jour (secteur phase 1)
- 20 000 véhicules/jour (secteur phase 2)

COÛT DES TRAVAUX



LES ÉTAPES DU PROJET



LES ACTEURS DU PROJET

- **MAÎTRISE D'OUVRAGE :** État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne - Franche-Comté)
- **MAÎTRISE D'ŒUVRE :** EGIS Villes & Transports
- **COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ :** Nicolas ROY
- **CONSEILLER ENVIRONNEMENT :** SEGED / Agence de Lyon
- **ENTREPRISES :** Groupement d'entreprises GUINTOLI, EHTP, SIORAT, NGE Génie Civil, groupement SNTCP/Roger Martin
- **CONTRÔLES EXTÉRIEURS :** CEREMA, Laboratoire d'Autun / Topographie : FIT-ESIC

CONTACT

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne - Franche-Comté
 17 E rue Alain Savary, CS 31269, 25005 BESANÇON CEDEX
 Nous contacter par courriel : rn57-a36-devecey.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr
 Toute l'information sur www.rn57-a36-devecey.fr

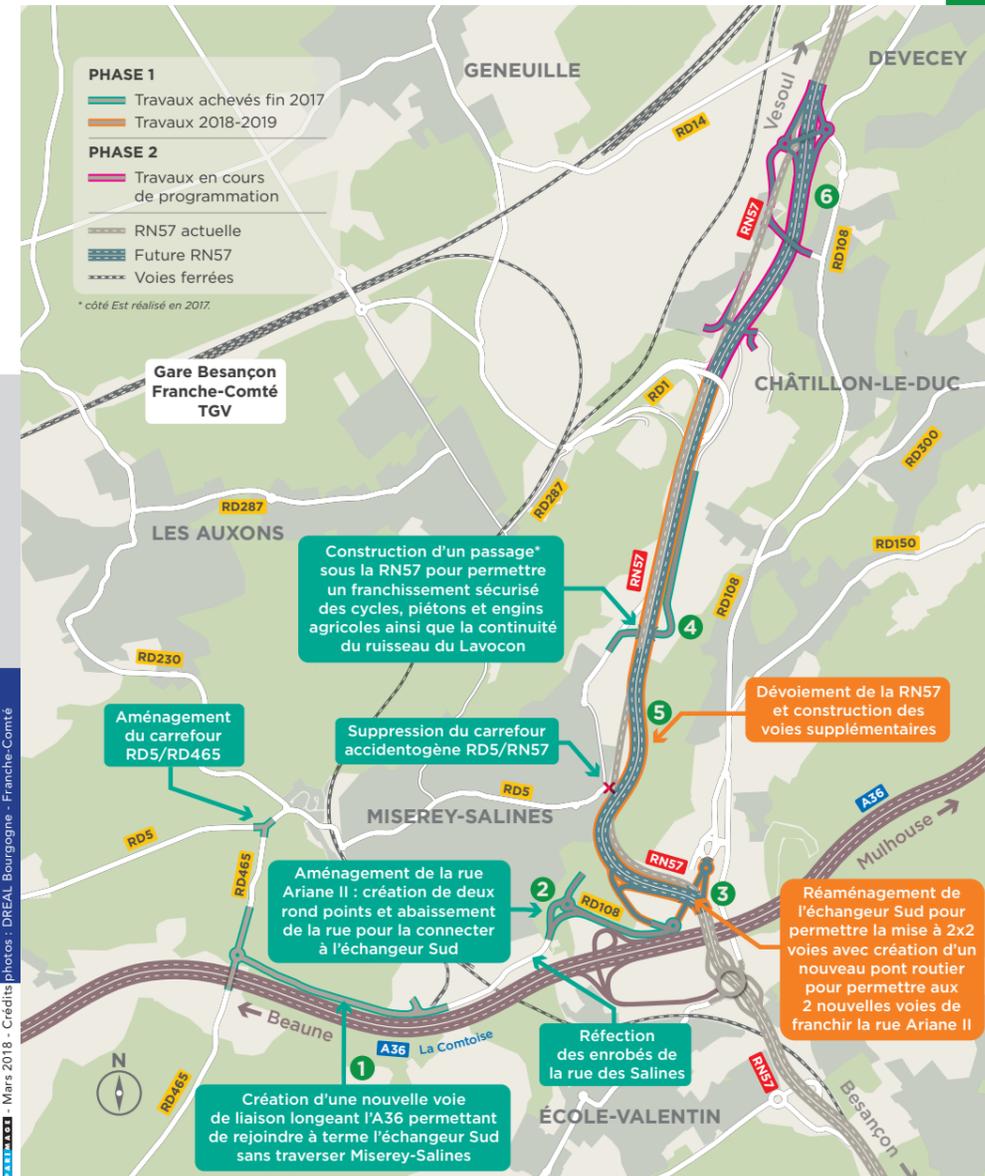


LETTRE D'INFORMATION

NUMÉRO 10
MARS 2018

www.rn57-a36-devecey.fr

2018, une année charnière pour le projet



L'année 2018 marque un tournant sur la phase 1 du projet car l'ensemble des travaux préparatoires est quasiment achevé.

Suite à la réalisation de la nouvelle voie de liaison de la RD5 en 2016 **1**, la rue Ariane II a été coupée en 2017 pour réaliser les travaux d'abaissement de voirie et les deux giratoires **2**. La réouverture en novembre 2017 a permis d'entamer la construction du nouveau pont routier **3**. Il permettra à la RN57 élargie de franchir cette rue et de fermer le carrefour RD5/RN57 pour poursuivre les travaux de doublement de la RN57 dans cette zone.

Enfin, le chantier du passage sous la RN57 est presque terminé **4**. Cet ouvrage permettra, en phase chantier, de faire transiter, sans impact sur le trafic de la RN57, les matériaux nécessaires à la finalisation des travaux de voirie.

Le projet entrera ensuite dans sa dernière ligne droite avec le chantier de l'échangeur Sud et la finalisation du doublement de la RN57. Ces travaux devraient durer environ 18 mois **5**.

En parallèle, ont débuté en 2017 les procédures nécessaires pour engager les travaux de la phase 2 du projet **6**.



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Achèvement des travaux de la rue Ariane II

Depuis novembre 2017, la rue est réouverte, après 9 mois de travaux, ce qui a permis de mettre en service le contournement de Miserey-Salines par le Sud pour rejoindre la RN57 et de supprimer le carrefour particulièrement dangereux RD5/RN57 au Nord.

Les travaux de doublement de la RN57 se poursuivent sur ce secteur, dont la construction du pont-route qui accueillera les nouvelles voies à l'Ouest de celles existantes.

▼ Nouveau rond-point rue Ariane II, à proximité du chantier du nouveau pont-route



Les travaux en cours

Un nouveau pont-route pour franchir la rue Ariane II



La solution retenue est de ne pas élargir le pont actuel mais d'en construire un nouveau à côté, afin de permettre le franchissement de la rue Ariane II par la « nouvelle » RN57 à 4 voies, sans perturber les conditions de circulation pendant les travaux.

Les travaux ont débuté en novembre 2017 et doivent durer environ 6 mois. Ils ont été pensés afin de minimiser la gêne pour les automobilistes. La rue Ariane II restera ouverte, sauf quelques nuits durant la construction du tablier du pont. Sa réalisation nécessitant la pose de poutres préfabriquées, de coffrages et un bétonnage au-dessus des voies de circulation de la rue Ariane II, il est trop dangereux de mener ces travaux pendant que des véhicules circulent.

Les travaux de nuit devraient débuter fin mars et se dérouleront de 22h à 6h, à raison de 2 à 3 nuits par semaine durant 6 semaines. Une information sur site sera réalisée lorsque les dates seront connues précisément. Pendant ces travaux de nuit, la circulation sera totalement interrompue dans le périmètre du chantier et un itinéraire de déviation sera mis en place (cf. Carte ci-contre).

DÉVIATION NOCTURNE PENDANT LA CONSTRUCTION DU TABLIER DU PONT-ROUTE



LES ÉTAPES DU CHANTIER

FAIT

Étape préparatoire
Pose de la signalisation et du balisage de l'emprise du chantier

EN COURS

Réalisation des fondations (base et parois)
Étape 1 : côté Sud
Étape 2 : côté Nord

A VENIR

Étape 3 : réalisation du tablier (travaux de nuit)
Étape 4 : finitions de l'ouvrage et travaux sur la rue Ariane II

2019

Étape 5 : raccordement à l'échangeur Sud, une fois la mise à 2x2 voies effective



Marcel FELT, Maire de Miserey-Salines

La parole à :

Comment se sont déroulés les travaux d'aménagement de la rue Ariane II?

Les travaux ont été très bien phasés et se sont bien passés. Ils ont également constitué une formidable opportunité pour notre commune. Nous avons réaménagé la rue des Vergers, fermée pendant les travaux : rénovation de la chaussée, de l'éclairage public, création de trottoirs, d'une piste cyclable. Avec un bel investissement de 530 000 €, nous avons désormais une vraie entrée de ville.

Est-ce que le chantier a connu des difficultés ?

La topographie du secteur a parfois compliqué les choses et le chantier a connu quelques ralentissements par rapport au calendrier prévu, mais rien de bien grave et je trouve que nos administrés ont été très compréhensifs et plutôt patients ; cela est certainement dû au fait que nous avions organisé avec la DREAL une réunion publique d'information en amont des travaux, fin 2016. Près de 10% de la population de la commune y a assisté. Cela a facilité les choses ensuite.

Êtes-vous satisfait du résultat ?

Depuis la suppression du carrefour RD5/RN57, qui causait des bouchons en permanence, et le contournement de la commune par le Sud, les habitants commencent à bien voir la différence : il y a beaucoup moins de trafic et les gens sont satisfaits du nouveau plan de circulation, ça fonctionne bien. L'optimisation du stockage des terres a permis la construction de merlons acoustiques afin de protéger les habitations du quartier des Prés Jefsons, devenues proches de la nouvelle voirie. En conclusion, grâce à ces aménagements, les habitants de Miserey-Salines y gagnent en qualité de vie.

Finalisation du passage sous la RN57

Depuis l'été dernier, le côté Est du passage sous la RN57 est achevé et la circulation a basculé sur la nouvelle chaussée construite au-dessus.

La finalisation du passage côté Ouest est en cours. Ce nouvel ouvrage va permettre de faire transiter les matériaux nécessaires à la finalisation de la mise à 2x2 voies, sans perturber la circulation de la RN57.

En effet, dans un souci d'éco-conception du projet et de limitation des coûts, les terres issues des déblais du chantier de dévoisement seront utilisées pour construire la nouvelle bretelle de sortie entre la RN57 et la ZAC d'École-Valentin.



Une fois les travaux totalement terminés sur le secteur, le passage du chemin du Lavocon pourra être emprunté par les engins agricoles, les piétons et les cyclistes. Il permettra également de rétablir un corridor écologique en permettant l'écoulement du ruisseau de la Vallée et une traversée sécurisée pour la faune.

▼ La zone de déblais le long de la RN57



▼ La construction du passage sous la RN57

